



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR LA RÉSISTANCE AUX
ANTIMICROBIENS

Septième session
Pyeongchang, République de Corée, 9-13 décembre 2019

QUESTIONS RELATIVES À LA COLLABORATION FAO-OMS-OIE

Introduction

1. Le présent document vise à communiquer les dernières informations relatives aux activités menées séparément et conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) en matière de prévention et de gestion de la résistance aux antimicrobiens (RAM) depuis la sixième session du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR06).

Partie 1 : Avis scientifiques formulés par la FAO et l'OMS (en collaboration avec l'OIE) à l'intention du Codex

2. En réponse à une demande du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) qui souhaitait obtenir des avis scientifiques et en savoir plus sur les options de gestion des risques visant à réduire la présence fortuite et inévitable des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments d'origine animale résultant de la persistance de ces médicaments dans les aliments pour animaux, la FAO et l'OMS ont organisé une consultation des parties prenantes le 7 janvier 2019 et une réunion d'experts du 8 au 10 janvier 2019 au siège de la FAO, à Rome (Italie). Le rapport de la réunion sera accessible en ligne et diffusé par le biais des canaux de communication de la FAO, de l'OMS et du Codex d'ici décembre 2019.

Partie 2 : Activités tripartites menées par la FAO, l'OMS et l'OIE en matière de RAM d'origine alimentaire

3. Suite au renouvellement de leur protocole d'accord¹, en mai 2018, les trois organisations ont élaboré un plan de travail étalé sur deux ans² incluant des activités menées en collaboration sur la résistance aux antimicrobiens.

Un fonds fiduciaire coopératif (*multi-partner trust fund* ou MPTF)³ visant à assurer le financement cohérent et coordonné d'un plan quinquennal a été mis en place par les trois organisations et sera géré par le bureau MPTF. Les ressources seront utilisées en priorité pour le financement des plans d'action nationaux et la mise en œuvre du plan de travail.

Groupe de coordination interinstitutionnelle des Nations Unies sur la RAM (IACG)

4. Le Groupe de coordination interinstitutionnelle des Nations Unies sur la RAM s'est réuni sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies après la réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens. Ce groupe rassemble des partenaires de l'ONU et des organisations internationales, ainsi que des spécialistes de la santé humaine, animale et végétale, des aliments destinés à la consommation humaine et animale, et des secteurs du commerce, du développement et de l'environnement. Il a pour mandat de préparer un plan de lutte contre la RAM. Le secrétariat du Groupe de coordination était assuré par l'OMS, avec l'aide de la FAO et de l'OIE. Le Groupe a terminé son

¹ <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1136825/icode/>

² https://www.oie.int/amr2018/wp-content/uploads/2018/11/OIE_Stone_Tripartite-AMR-Work-Programme_OIE-Global-Conf_Oct-2018.pdf

³ <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1198622/icode/>

mandat le 29 avril 2019 avec la remise de son rapport⁴ au Secrétaire général des Nations Unies. Ce rapport contenait des recommandations précises à l'intention des trois organisations.

Mise en place du Secrétariat tripartite sur la RAM

5. La FAO, l'OIE et l'OMS s'emploient à mettre sur pied un secrétariat tripartite qui sera chargé de diriger et de coordonner la réponse mondiale à l'antibiorésistance en étroite collaboration avec les organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations. Ce secrétariat favorisera la coopération entre la FAO, l'OIE et l'OMS en s'inspirant de leurs mandats principaux respectifs et en tirant parti de leurs avantages comparatifs pour organiser la réponse mondiale axée sur l'approche « Un monde, une santé ». Hébergé par l'OMS, il s'acquittera notamment des tâches suivantes :
- promotion, plaidoyer et engagement politique mondiaux ;
 - aide aux structures mondiales de gouvernance de la lutte contre la RAM ;
 - coordination de l'engagement et du partenariat inter-agences ;
 - coordination et suivi des plans de travail tripartites sur la RAM ;
 - détermination des lacunes et des opportunités ;
 - soutien à la gestion du fonds fiduciaire coopératif de lutte contre la RAM.

Fonds fiduciaire coopératif de lutte contre la RAM⁵

6. Étant donné la nature transnationale et multisectorielle de la RAM et l'aide sollicitée auprès des pays et d'autres parties prenantes, les trois organisations s'emploient à renforcer le travail d'appui aux pays pour lutter contre la menace immédiate que fait peser la RAM par le biais de l'approche « Un monde, une santé ». C'est dans cet esprit qu'elles ont mis sur pied le Fonds fiduciaire coopératif de lutte contre la RAM.
7. Le Fonds fiduciaire coopératif est une initiative stratégique, intersectorielle et multipartite de mise en commun du pouvoir de mobilisation et de coordination des trois organisations ainsi que de leurs mandats et de leur expertise technique dans le but de lutter contre le risque de RAM et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en catalysant la mise en œuvre des plans d'action nationaux qui conduiront à l'intégration par les pays de l'approche « Un monde, une santé ».

Activités techniques

Semaine mondiale de sensibilisation aux antibiotiques 2019 (WAAW)

8. La Semaine mondiale de sensibilisation aux antibiotiques, qui se tiendra cette année du 18 au 24 novembre 2019, a pour but de promouvoir une sensibilisation mondiale aux enjeux de l'antibiorésistance ainsi que le recours aux pratiques optimales auprès du grand public, des décideurs et des autres parties prenantes pertinentes dans tous les secteurs⁶.

Système tripartite de surveillance intégrée de la RAM/de l'UAM

9. Dans la foulée du consensus forgé autour de la vision d'un système tripartite de surveillance intégrée de la RAM/de l'UAM par l'ensemble des trois organisations et de l'approbation de ce système lors des réunions des comités exécutifs de ces trois organisations tenues en 2017 et 2018, on a élaboré une étude de faisabilité dont les détails techniques ont été examinés et approuvés le 30 avril 2019 par les spécialistes des trois organisations chargés des questions de surveillance de la RAM. La plateforme du système tripartite de surveillance constitue un premier pas vers la mise en place d'un système intégré de surveillance de la RAM et de l'utilisation d'antimicrobiens (UAM), mais il reste encore possible d'élargir la structure de ce système de surveillance et d'y intégrer d'autres types de données, de liens et de documents. Cette plateforme fournit l'occasion de présenter les succès de la collaboration tripartite. Elle pourra être mise en place rapidement, et aura probablement un impact considérable à l'échelle mondiale ainsi qu'au niveau des pays en stimulant les efforts consentis pour établir des bases de données nationales sur la RAM et l'UAM.

⁴ https://www.who.int/antimicrobial-resistance/interagency-coordination-group/IACG_final_report_FR.pdf?ua=1

⁵ Pour en savoir plus, voir <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/AMR00>

⁶ <http://apps.who.int/world-antibiotic-awareness-week/activities/>

Suivi du Plan d'action mondial sur la RAM

10. Outre une série de consultations étalées sur deux ans, les trois organisations ont développé conjointement un cadre de suivi et d'évaluation pour le Plan d'action mondial sur la RAM⁷ comportant une liste harmonisée d'indicateurs pour le suivi aux niveaux national et mondial. Par ailleurs, elles s'emploient à élaborer des directives pour aider les pays à créer leur propres cadres de suivi des plans d'action nationaux par le biais d'évaluations nationales et d'évaluations menées par les bureaux de pays.
11. En s'aidant des outils mis au point par les trois organisations, les États membres ont entrepris la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux respectifs. Afin de mesurer les progrès réalisés dans ce domaine, les trois organisations procèdent depuis 2016 dans les pays à une enquête annuelle d'auto-évaluation portant sur la RAM dont les résultats sont publiés dans une base de données ouverte⁸. Cette enquête a enregistré une hausse de la participation des pays à l'élaboration de plans d'action nationaux – en particulier dans les pays à faible revenu – qui reflète les progrès réalisés dans la mise en place de groupes de travail multisectoriels nationaux. Cent-dix-sept des 159 pays participants ont élaboré des plans d'action nationaux, alors qu'ils n'étaient que 79 à l'avoir fait en 2016-2017. Les données récentes recueillies par les bureaux régionaux de l'OMS indiquent que des progrès encore plus considérables ont été réalisés, et que 132 pays ont désormais mis en place des plans d'action nationaux multisectoriels.
12. Un résumé des données recueillies dans le cadre de la troisième édition de l'auto-évaluation, comprenant notamment une liste des pays participants, a aussi été publié dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies⁹ sur la RAM, présenté à l'Assemblée générale des Nations Unie en juin 2019.
13. Les résultats montrent que malgré les progrès accomplis, des mesures doivent être prises d'urgence pour renforcer l'affectation des ressources requises pour les plans d'action nationaux, leur mise en œuvre et leur suivi, et pour lutter contre la RAM à l'échelle mondiale. Il est urgent que les secteurs de la santé animale et végétale et de l'environnement s'engagent de concert avec le secteur de la santé humaine à l'application de l'approche « Un monde, une santé » et à l'élaboration d'un mécanisme de coordination multisectorielle dans chaque pays. Les plans d'action nationaux devraient être revus afin de refléter correctement l'approche « Un monde, une santé ».
14. La quatrième édition de l'enquête annuelle d'auto-évaluation sera lancée en novembre 2019.

Cadre mondial de développement et de gestion pour combattre la résistance aux antimicrobiens

15. Les trois organisations collaborent dans le cadre d'une approche par étapes pour achever le Plan d'action mondial sur la RAM, conformément aux recommandations du Groupe de coordination interinstitutionnelle des Nations Unies sur la RAM (IACG). Les prochaines étapes convenues comprennent l'élaboration d'un recueil des directives, normes et codes existants de chaque organisation concernant la RAM visant à la fois à en faciliter la mise en œuvre et à servir de point de départ d'un débat plus approfondi sur la mise au point d'instruments internationaux, y compris de cibles propres à la RAM. D'autres consultations avec les États membres et les partenaires pertinents sur le processus proposé seront organisées fin 2019.

Partie 3 : Autres questions connexes relatives à la collaboration FAO-OMS-OIE**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)**

16. Les publications, documents et nouvelles de la FAO sont accessibles en ligne¹⁰. Pour recevoir des informations à jour sur les activités, les services et les produits de la FAO, il suffit de s'inscrire à la liste de distribution FAO RAM (pour plus de détails, voir la page Web de la FAO sur la RAM). La FAO diffuse également des informations sur l'antibiorésistance par le biais d'un certain nombre de canaux propres à des secteurs particuliers – par exemple, la *Livestock Technical Network Newsletter*.
17. La FAO s'emploie à consolider son engagement multipartite (dans les domaines de l'aquaculture, des plantes et des animaux) en faveur de l'élaboration de plans d'action nationaux dans plus de 40 pays à revenu faible ou intermédiaire⁸ en renforçant ses capacités techniques en matière de sensibilisation, de surveillance, de prévention et de contrôle des maladies et de mise en place de cadres réglementaires. Afin de mieux répondre aux besoins nationaux en ce qui a trait à l'établissement des priorités et à l'efficacité des ressources consacrées à l'élaboration et à la

⁷ <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/monitoring-evaluation/tripartite-framework/en>

⁸ <https://amrcountryprogress.org>

⁹ <https://undocs.org/fr/A/73/869>

¹⁰ <https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/fr/>

mise en œuvre des plans d'action nationaux fondés sur l'approche « Un monde, une santé », la FAO collabore avec les collectivités locales d'agriculteurs, de vendeurs de produits médicaux et d'agents de santé afin de recenser les risques et d'établir le rang de priorité des interventions visant à améliorer la production d'aliments et les conditions de vie des agriculteurs. Les activités précises conduites dans ces domaines comprennent les travaux menés en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne par le Fleming Fund¹¹ du Royaume-Uni, et ceux menés en Amérique latine¹² avec l'aide de l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), en Asie¹³ avec l'aide de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et en Europe de l'Est¹⁴ avec l'aide de la Fédération de Russie.

18. La FAO collabore directement à la lutte contre la RAM avec le secteur agroalimentaire dans des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale.

Sensibilisation et élaboration de plans d'action nationaux

19. La promotion d'une meilleure prise de conscience et d'une meilleure compréhension de ces enjeux auprès des diverses parties prenantes des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture est une étape essentielle à la mise en œuvre d'une approche « Un monde, une santé » pleinement coordonnée et efficace de lutte contre la RAM. Il importe de mieux sensibiliser les parties prenantes à l'importance que peut revêtir la RAM pour leur action, et au rôle qu'elles peuvent jouer pour remédier à la situation actuelle. Divers événements ont été organisés à cette fin à l'échelle nationale et régionale à l'intention des parties prenantes, parallèlement à l'élaboration de produits d'information adaptés à chaque situation locale.
20. Une bibliothèque de produits d'information (vidéos, infographie, affiches, etc.) a été créée pour soutenir les efforts de sensibilisation à la RAM ; elle est accessible à partir de la page Web de la FAO¹⁵¹⁶ ainsi que sur YouTube¹⁷. À ces outils viennent s'ajouter des stratégies globales et régionales de communication sur la RAM conçues pour transmettre les informations pertinentes à toutes les parties prenantes intéressées.
21. Par exemple, une stratégie régionale de communication et de sensibilisation aux enjeux de la RAM a été élaborée en Asie. En Amérique latine, des directives pour la conception de stratégies de sensibilisation et de communication sur la RAM¹⁸ ont été mises sur pied. Elles offrent un cadre conceptuel et méthodologique pour la conception et l'application de stratégies de communication visant à donner de la visibilité aux risques liés à la RAM, à sensibiliser à ces risques et à les replacer dans leur contexte, ainsi qu'à expliquer aux décideurs, aux dirigeants politiques et aux membres de la société civile combien il est nécessaire de les contenir. Un plan régional novateur visant à encourager les interactions et les synergies entre les ministères de l'Agriculture et les médias de masse a également été élaboré dans la région.
22. Les activités menées dans les pays mettent surtout l'accent sur l'élaboration de plans d'action nationaux relatifs à la RAM, et l'analyse de la situation nationale en la matière constitue un point de départ utile à cette fin. La FAO a mis sur pied, avec le soutien de l'OMS et de l'OIE, de brèves lignes directrices pour appuyer l'inclusion des aspects pertinents de l'agroalimentaire dans toutes les analyses de situation relatives à la RAM. Elle est actuellement en train d'élaborer un outil d'autoévaluation pour aider les pays à déterminer sur quels sujets ils doivent concentrer leur action de limitation du développement et de la transmission de la RAM dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.
23. Compte tenu des données limitées dont on dispose sur la RAM et l'UAM dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture dans les régions les moins développées, il est fondamental de créer des conditions favorables qui permettront de promouvoir des changements pérennes dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux. Dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, la FAO a mis sur pied une méthodologie fondée sur l'analyse des risques pour l'analyse intersectorielle de la RAM portant sur la production animale, piscicole et agricole. Un essai pilote de cette méthodologie a été mené dans plusieurs pays d'Amérique latine, ce qui a permis de cerner des lacunes graves dans les secteurs de la production alimentaire en ce qui concerne les risques liés à la RAM et les stratégies d'atténuation. Cette méthodologie a été modifiée et il est prévu de la mettre à l'essai dans plusieurs pays africains. L'objectif

¹¹ <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/projects/ongoing/project-2/fr/>

¹² <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/projects/ongoing/project-6/en/>

¹³ <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/projects/ongoing/project-3/en/>

¹⁴ <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/projects/ongoing/project-5/en/>

¹⁵ La page Web de la FAO sur la RAM est consultable à l'adresse <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/fr/>

¹⁶ Bulletins électroniques sensibilisant à la RAM (en espagnol)

<http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/projects/en-curso/project-4/es/>

¹⁷ Des exemples de vidéos de la FAO sur la RAM sont disponibles dans la [playlist YouTube relative à la RAM](#)

¹⁸ <http://www.fao.org/3/i9234es/i9234ES.pdf>

est de permettre aux pays de donner la priorité aux zones et aux secteurs de production les plus à risque lorsqu'ils mettent en œuvre leur plan d'action national, en élaborant une stratégie nationale et des directives stratégiques.

Données et surveillance

24. Pour aider les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture à dresser un bilan de leurs capacités en matière de mesure et de surveillance de la sensibilité des bactéries aux agents antimicrobiens, la FAO a élaboré un outil d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS) en matière d'alimentation et d'agriculture. Cet outil a été utilisé avec succès dans 26 pays d'Asie et d'Afrique. Les résultats des évaluations servent à alimenter les débats sur la mise en place de programmes de surveillance de la RAM dans le secteur agroalimentaire, l'objectif étant de tirer parti, dans toute la mesure possible, des capacités existantes afin de promouvoir la pérennité des programmes.
25. La FAO a recensé à travers le monde 10 centres de référence qui contribueront à la mise en œuvre des travaux qu'elle mène dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture des pays membres concernant les enjeux de la RAM. Des plans de travail en voie d'élaboration dans chacun de ces centres permettront à ces derniers de devenir opérationnels au cours de l'année 2018.

Gouvernance

26. La disponibilité de législations nationales à jour concernant l'UAM et la RAM joue un rôle clé dans la mise en place de mécanismes de gouvernance efficaces et efficaces. La FAO soutient les processus d'examen de la législation et l'élaboration ou la mise à jour de la législation existante à l'échelle des pays pour faire en sorte que des instruments juridiques pertinents soient en place pour faciliter l'action. Les enseignements tirés de ces examens sont recensés et formeront la base d'un document d'orientation, élaboré en collaboration avec l'OIE, abordant les aspects juridiques de la lutte contre la RAM dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.
27. La FAO héberge la base de données FAOLEX, la plus importante collection électronique d'instruments législatifs pertinents pour l'agriculture ; elle a entrepris d'en recenser les données intéressantes à l'UAM et la RAM, et de les étiqueter pour en faciliter la reconnaissance et la récupération. Ce travail englobe à ce jour la législation régissant les médicaments vétérinaires, les aliments du bétail et les limites maximales de résidus (LMR) contenus dans les médicaments vétérinaires. Les registres comprendront aussi, entre autres, certains instruments appartenant aux domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale, de la production animale, des pêches et de l'aquaculture, de l'alimentation du bétail, des déchets et substances dangereuses, de la protection de l'environnement et de la qualité de l'eau. Ce travail ouvre enfin la voie à des analyses juridiques comparatives de la législation concernant la RAM qui serviront à l'élaboration d'orientations dans ces domaines.

Bonnes pratiques

28. La FAO s'occupe des essais pilotes de l'outil de gestion progressive (Progressive Management Pathway, ou PMP) qui permet aux pays et aux secteurs de déterminer où et comment apporter des améliorations progressives pour utiliser les antimicrobiens de façon optimale. Ces essais ont déjà été réalisés dans plusieurs pays.
29. Reconnaissant que les progrès dans la lutte contre l'antibiorésistance dépendent de l'adoption de meilleures pratiques, la FAO a fait de cet enjeu un des points clés de ses activités concernant la RAM. Malgré la portée mondiale de la question, il est essentiel d'adapter les pratiques au contexte local. À la suite d'un appel ouvert visant à rassembler des données, plus de 300 directives différentes ont été reçues en lien avec les bonnes pratiques dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Ces documents font actuellement l'objet d'un contrôle de qualité afin de créer un référentiel.
30. À l'échelle des pays, le travail consiste d'abord à examiner les connaissances actuelles, les attitudes et les pratiques (*knowledge, attitude, and practices*, KAP). Ce processus a déjà été mené ou lancé dans de nombreux pays asiatiques, où des cadres renforcés KAP+ sont déjà en cours d'élaboration et prennent en compte les interventions possibles. Une série d'études KAP harmonisées a également été lancée dans un certain nombre de pays d'Afrique ; elles laisseront la place à des interventions menées localement pour s'attaquer à certaines pratiques. Ces interventions comprennent la formation et le renforcement des capacités dans des domaines ciblés comme la biosécurité, les pratiques d'élevage et la prescription d'antimicrobiens. Le Bangladesh a ainsi lancé une association de prescripteurs (la *Bangladesh AMR Alliance*), qui a bénéficié de l'appui de la FAO pour mettre sur pied des directives de prescription en santé humaine et animale propres à chaque espèce et pertinentes au niveau local, consultables sur une application mobile unique. Ces approches nationales s'appuient également sur des initiatives plus centralisées visant à examiner les pratiques existantes et dont nous proposons des exemples ci-après.

31. Dans de nombreuses régions, l'accès aux soins vétérinaires et à la supervision n'est pas évident. Des directives sur l'UAM adaptées à chaque région ont été élaborées pour les maladies communes de la volaille (Bangladesh) et du porc (Europe de l'est).
32. En partenariat avec la Fédération internationale de laiterie (FIL), la FAO prépare un guide sur l'utilisation prudente des antimicrobiens en production laitière.

Alimentation animale

33. La FAO s'emploie, en collaboration avec un éventail de parties prenantes des secteurs public et privé actives dans les secteurs de la production et de l'alimentation animales, à lutter contre l'antibiorésistance. Elle collabore à la formulation d'avis scientifiques et au renforcement des capacités pour promouvoir la sécurité des aliments du bétail et contribuer ainsi à réduire le recours aux traitements antimicrobiens des animaux. Une séance spéciale traitant de la RAM a eu lieu lors du Sixième congrès mondial sur les aliments destinés aux humains et aux animaux organisé avec l'aide technique de la FAO par la Fédération internationale des industries de l'alimentation animale (IFIF), à Bangkok (Thaïlande), du 11 au 13 mars 2019.
34. La RAM figure depuis quatre ans à l'ordre du jour de la réunion annuelle conjointe de la FAO et de la Fédération internationale des industries de l'alimentation animale. Les enjeux de l'antibiorésistance et de la lutte contre ce phénomène font donc désormais l'objet de débats réguliers lors des réunions internationales annuelles des organismes de réglementation de l'alimentation animale¹⁹. La FAO a produit une vidéo visant à mettre en lumière les moyens par lesquels le secteur de l'alimentation animale peut contribuer à la réduction de l'utilisation des antimicrobiens : « *Voices from the feed sector on containing antimicrobials resistance* »²⁰.
35. Les pratiques de nutrition et d'alimentation animales peuvent jouer un rôle important dans la réduction des besoins en antibiotiques dans ce secteur. C'est la raison pour laquelle la FAO a produit une publication destinée à fournir des informations précises et des conseils pratiques sur « les stratégies de nutrition animale et les options de réduction des besoins en antibiotiques pour la production animale (porcs, volaille et ruminants) ». Les informations seront diffusées dans le cadre d'une série d'ateliers et de rencontres techniques organisées en collaboration avec l'industrie de l'alimentation animale et d'autres parties prenantes afin de promouvoir les changements requis dans leurs pratiques et de réduire l'utilisation des antimicrobiens. Une manifestation parallèle portant sur cette question est prévue lors de la prochaine réunion du TFAMR.
36. La FAO prépare une publication intitulée « *Probiotics and prebiotics in animal nutrition* » qui fournira des informations supplémentaires sur les ingrédients et les additifs qui peuvent être utilisés dans les aliments du bétail pour assurer une croissance adéquate sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des antimicrobiens en guise de facteurs de croissance. Elle s'emploie aussi à préparer un document technique intitulé « *Animal Welfare Strategies to Reduce Use of Antimicrobials in Animal Production* ». Une réunion des parties prenantes portant sur le même sujet sera organisée au siège de la FAO en novembre 2020.

Pêche et aquaculture

La FAO met la dernière main aux documents suivants portant sur l'utilisation des antimicrobiens et sur l'antibiorésistance en aquaculture :

- *The Performance of Antimicrobial Susceptibility Testing Programs Relevant to Aquaculture and Aquaculture Products* (Performance des programmes d'interprétation des tests de sensibilité antimicrobienne utiles pour l'aquaculture et les produits de l'aquaculture)
- *Recommendations for prudent and responsible use of veterinary medicines in aquaculture* (Recommandations pour une utilisation prudente et responsable des médicaments vétérinaires en aquaculture)

Production végétale

37. Consciente du fait que certains antimicrobiens utilisés en médecine vétérinaire et en médecine humaine sont également utilisés en horticulture, la FAO s'emploie à examiner la documentation et à recueillir des données préliminaires portant sur l'utilisation des antimicrobiens dans ce secteur.

¹⁹ Une vidéo portant sur cette réunion internationale est accessible à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=QfcLEHIWZA>

²⁰ Accessible sur le Web à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=8HIJiGzSTc>

Production d'aliments et environnement agricole

38. En août 2019, la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture a publié un document méthodologique portant sur les méthodes de détection des gènes de l'antibiorésistance et des bactéries résistantes aux antibiotiques dans les échantillons de milieu ambiant et sur les méthodes de surveillance requises pour la planification de ces activités de détection. En guise de conclusion, ce document indique les lacunes des connaissances sur la RAM qui méritent de plus amples recherches²¹.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

39. La 72^e Assemblée mondiale de la santé a adopté en mai 2019 une résolution sur la résistance aux antimicrobiens²². L'OMS a créé une nouvelle Division de la RAM placée sous la direction du Directeur général adjoint, la D^{re} Hanan Balkhy. Cette nouvelle division a pour mission de définir, moderniser, promouvoir et assurer le suivi de politiques et de stratégies détaillées visant à prévenir, réduire et atténuer les effets des infections pharmacorésistantes et l'impact global de la RAM, en s'appuyant sur le plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens, sur le treizième programme général de travail de l'OMS et sur les objectifs de développement durable (ODD). Cette division est également chargée de coordonner la mise en œuvre des recommandations du Groupe de coordination interinstitutionnelle des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens (IACG) à la demande du Secrétaire général des Nations Unies.

Aide aux plans d'action nationaux

40. Cent-trente-deux pays sont aujourd'hui dotés de plans multisectoriels, et 51 autres s'emploient à élaborer de tels plans. Des ateliers régionaux d'échanges sur les leçons apprises ont été organisés par l'OMS en Asie du Sud-Est et en Afrique pour appuyer le processus de mise en œuvre des plans d'action nationaux.
41. Soixante-quinze pays déclarent avoir mis en place des mécanismes de coordination multisectoriels fonctionnels et dotés d'un mandat clair, qui tiennent des réunions régulières et qui financent des groupes de travail. Des directives sur la coordination multisectorielle et sur l'intégration des mesures de lutte contre la RAM dans les plans et les budgets existants ont été élaborées²³ pour venir en aide aux pays. Un projet d'élaboration d'un outil d'établissement des coûts et des prévisions budgétaires d'activités nationales portant sur la RAM sera lancé sous peu. Ce travail vise à aider les pays, en particulier ceux qui en sont aux premières étapes de la mise en œuvre de plans d'action nationaux, à faire face à la RAM et à faciliter la mise à l'échelle des activités.
42. La communauté de pratique²⁴ continue de croître et compte actuellement 879 membres répartis dans 114 pays et territoires. Elle fournit des sources pertinentes d'information sur la RAM provenant de la FAO, de l'OMS et de l'OIE ainsi que d'autres parties prenantes, fournit une plateforme pour l'examen des enjeux cruciaux, encourage l'échange de vues entre pairs, et aide à diffuser l'information et les leçons apprises dans tous les pays.

Renforcement de la base de données probantes par le biais de la surveillance

43. Le Groupe consultatif de l'OMS sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens (AGISAR) élabore actuellement un protocole mondial de surveillance de l'*Escherichia coli* producteur de bêta-lactamases à spectre étendu (BLSE) en recourant à l'approche « Un monde, une santé » (le projet de surveillance de l'*E. coli* producteur de BLSE sur trois cycles). Ce projet permettra de suivre l'évolution de la prévalence d'un indicateur singulier de la RAM, l'*E. coli* producteur de BLSE, chez les humains, dans la chaîne alimentaire et dans l'environnement. Six pays ont bénéficié d'une formation pour tester le protocole sur une période d'un an débutant en avril 2018 : le Ghana, Madagascar, le Sénégal, le Pakistan, l'Indonésie et la Malaisie. Le projet de surveillance sur trois cycles prévoit également l'élaboration d'un protocole de mesure de certains résidus d'antimicrobiens dans les égouts et sera aussi lié à l'examen des données sur la consommation et sur l'utilisation des antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale recueillies respectivement par l'OMS et l'OIE.

²¹ <http://www.fao.org/3/ca5386en/CA5386EN.pdf>

²² http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA72/A72_R5-fr.pdf

²³ https://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/FR_Working_Paper_1_0_Combattre-la-resistance-aux-antimicrobiens_coordination-multisectorielle_docx.pdf?ua=1
https://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/Fr_Working_paper_2_Transformer-les-plans-en-actioncontre-RAM_Mise-en-oeuvre-et-coordination.pdf?ua=1

²⁴ <https://ezcollab.who.int/amr-nap/>

44. Reconnaissant la nécessité d'encourager la mise en place de systèmes nationaux de surveillance de la RAM, l'OMS a créé le Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (GLASS)²⁵. Ce système met l'accent sur la RAM et sur la surveillance des niveaux de consommation d'antimicrobiens pertinents pour la santé humaine et de leur utilisation. Il favorisera l'établissement de liens avec la surveillance de la RAM et de la consommation et l'utilisation d'antimicrobiens effectuée dans d'autres secteurs liés à la santé humaine.
45. Le début de la phase de mise en œuvre du GLASS consiste principalement à évaluer la résistance de certains pathogènes bactériens prioritaires trouvés chez l'homme à certains antimicrobiens prioritaires, et à établir des rapports sur le sujet. Le GLASS devrait inclure des données sur la consommation d'antimicrobiens par les humains, et des données utiles pour la surveillance intégrée sur l'ensemble de l'interface hommes-animaux-écosystèmes (un projet échelonné sur trois cycles).
46. Le 9 octobre 2019, 85 pays étaient parties au GLASS et quatre autres avaient entamé les procédures d'adhésion. Les premiers rapports du GLASS ont été publiés en janvier 2018 et en janvier 2019 ; ils contiennent des informations sur le processus d'élaboration, ainsi que des données provenant des pays participants²⁶. La portée des données recueillies dans le cadre du GLASS devrait aussi être élargie à l'avenir pour inclure d'autres pathogènes et sites d'infection.
47. L'OMS a élaboré en 2016 une méthode de surveillance de la consommation nationale d'antimicrobiens. Elle s'emploie depuis à appuyer la mise en œuvre d'un système national de suivi dans 51 pays majoritairement caractérisés par un revenu faible ou intermédiaire, par le biais d'ateliers régionaux ou nationaux. Soixante-cinq pays ont transmis à l'OMS des données sur la consommation nationale d'antimicrobiens. Ces données ont été publiées en 2018²⁷. L'OMS continuera d'offrir des formations sur la méthodologie et d'aider les pays à mettre en œuvre leurs systèmes nationaux de surveillance de la consommation d'antimicrobiens.
48. Des méthodes normalisées de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens dans les hôpitaux et dans les collectivités viendront compléter les efforts de surveillance de la consommation de ces agents. L'OMS s'est intéressée en priorité aux méthodes ainsi qu'aux outils Web de collecte de données adaptés au milieu hospitalier, mais elle s'attachera dans un deuxième temps à élaborer des méthodes adaptées aux milieux communautaires. Elle a coordonné les formations régionales à l'utilisation de ces méthodes et elle facilite la collecte des données.

Prévention et contrôle des infections chez les humains

49. La protection des patients, des agents de santé et des visiteurs contre les infections dans les établissements de soins de santé est essentielle pour garantir la prestation de soins de qualité, et assurer la sécurité des patients, la sécurité sanitaire et la réduction des infections nosocomiales et de la RAM. De plus, la prévention des infections nosocomiales permet d'assurer la qualité fondamentale des services de soins universels (en veillant par exemple à assurer la sécurité des interventions chirurgicales et la santé maternelle et infantile), de protéger les agents de santé contre les maladies infectieuses et de lutter contre la propagation de la tuberculose, de la maladie à virus Ebola (et d'autres types de fièvres hémorragiques virales) et de la grippe dans les établissements de soins de santé.
50. L'accès à des services de santé sûrs et sains est un droit des patients, et devrait aussi constituer un devoir et une source de fierté pour tous ceux qui travaillent dans le secteur des soins de santé ou pour ce secteur. L'OMS, épaulée par de nombreuses parties prenantes dans le domaine de la lutte contre les infections, a formulé des recommandations et des spécifications visant à assurer l'efficacité des programmes de lutte contre les infections ; ces recommandations sont exposées dans un guide pratique des composantes essentielles de ces programmes²⁸, et l'approche préconisée pour leur mise en œuvre à l'échelle des pays et des services est décrite dans une série d'ouvrages connexes²⁹.
51. Un guide intitulé « *The implementation manual to prevent and control the spread of carbapenem-resistant organisms at the national and health care facility level* » a déjà été publié³⁰. Cet ouvrage est un plaidoyer convaincant pour la mise en œuvre de mesures de lutte contre les organismes résistants aux carbapénèmes. Il décrit les liens qui existent entre la prévention et le contrôle de ce type d'antibiorésistance et le plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Il décrit les liens qui existent entre les huit recommandations du guide de l'OMS sur la prévention et le contrôle des Enterobactériacées, de l'*Acinetobacter baumannii* et du *Pseudomonas aeruginosa* résistants aux

²⁵ <https://www.who.int/glass/en/>

²⁶ <https://www.who.int/glass/reports/en/>

²⁷ https://www.who.int/medicines/areas/rational_use/oms-amr-amc-report-2016-2018/en/

²⁸ <http://www.who.int/infection-prevention/publications/corecomponents/en/>

²⁹ Voir par exemple https://www.who.int/infection-prevention/tools/core-components/ipcaf_FR.pdf?ua=1

³⁰ <https://apps.who.int/iris/handle/10665/312226>

carbapénèmes dans les établissements de soins de santé et les mesures d'ordre général (c'est-à-dire les composantes essentielles des programmes de prévention et de contrôle des infections) qui doivent être mises en place dans tous les pays et dans tous les établissements de soins de santé pour prévenir et contrôler les infections nosocomiales. On y propose le recours à une approche par étapes pour appuyer la mise en œuvre et l'amélioration des interventions en tirant parti de données concrètes et de l'expérience des mesures qui ont donné des résultats probants dans plusieurs établissements de soins de santé à travers le monde. On met en particulier l'accent sur les informations faciles à adopter et à adapter.

52. D'ici la fin de 2019, l'OMS publiera les exigences minimales concernant les programmes de prévention et de contrôle des infections. Il est essentiel de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations principales pour établir des programmes efficaces conduisant à une réduction sensible des infections nosocomiales et de la RAM. Cependant, la mise en œuvre de ces recommandations demande du temps et risque pour certains pays de constituer une opération complexe et exigeante qu'il conviendra de réaliser étape par étape, en faisant preuve de réalisme. Il est essentiel, en particulier dans les pays où les dispositifs de prévention et de contrôle des infections sont limités ou inexistants, de veiller d'abord à adopter dès que possible un ensemble d'exigences minimales à respecter tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle des établissements. On pourra ensuite procéder graduellement à l'application de l'ensemble des exigences des composantes principales de la prévention et du contrôle des infections, en tenant dûment compte des priorités locales.
53. Il convient d'assurer en tout temps la sécurité et la protection des patients et des agents de santé, peu importe le lieu et le contexte. Les huit recommandations pour la prévention et le contrôle des infections sont les roues de la civière sur laquelle les patients pourront franchir en toute sécurité toutes les étapes requises de leur séjour en établissement de soins de santé.

Liste OMS des antibiotiques d'importance critique pour la médecine humaine

54. La liste des antibiotiques d'importance critique pour la médecine humaine de l'OMS classe tous les antimicrobiens utilisés en médecine humaine en trois groupes, selon leur importance pour la médecine humaine. Elle se limite actuellement aux médicaments antibactériens (antibiotiques) qu'elle répartit dans des classes ou sous-classes en fonction de leur structure chimique et de leurs mécanismes de résistance.
55. L'OMS a dressé la liste des antibiotiques d'importance critique pour la médecine humaine en 2005, suite à des recommandations formulées à l'occasion de réunions d'experts tenues conjointement par la FAO, l'OIE et l'OMS en 2003 et 2004. Elle fait l'objet d'une mise à jour tous les deux ans, et la dernière révision a été publiée en mai 2019³¹.
56. Principale modification de cette sixième révision, le groupe des pénicillines à spectre étroit apparaît désormais dans la classe des antimicrobiens « hautement importants » et non plus dans celle des antimicrobiens « d'importance critique », car il existe aujourd'hui d'autres traitements pour certaines infections que traite ce groupe. Le document rappelle en outre que l'OMS définit les classes de sa liste en se fondant sur les mécanismes de résistance et non sur la structure chimique.
57. En mai 2019, la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé a adopté une nouvelle résolution en matière de résistance aux antimicrobiens (point 11.8 de l'ordre du jour).³² Cette résolution prie les États membres de l'OMS de mieux encourager l'utilisation prudente de tous les antimicrobiens et d'envisager d'élaborer et d'appliquer des lignes directrices et des critères cliniques selon lesquels il conviendrait d'utiliser les antimicrobiens d'importance critique, conformément aux priorités et aux circonstances nationales, afin de ralentir l'émergence de la résistance aux médicaments et de préserver l'efficacité des médicaments existants.
58. En outre, cette résolution donne pour mission à l'OMS, pour la première fois, de maintenir et d'actualiser systématiquement la Liste OMS des antimicrobiens d'importance critique en médecine humaine.

Utilisation optimale dans le secteur humain

59. L'OMS a récemment porté son attention sur le rôle du diagnostic et de la gestion dans l'amélioration de l'utilisation des antimicrobiens. La phase initiale de ces travaux s'est concentrée sur les milieux hospitaliers dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Après avoir créé une boîte à outils pour les programmes de gestion des antimicrobiens dans les hôpitaux des pays à revenu faible ou intermédiaire, l'OMS s'emploie actuellement à élaborer des documents de formation pertinents. La Liste modèle OMS des médicaments essentiels³³ et la classification AWaRe – antibiotiques dont l'accessibilité est

³¹ <https://www.who.int/foodsafety/publications/antimicrobials-sixth/en/>

³² http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA72/A72_R5-fr.pdf

³³ <https://www.who.int/medicines/publications/essentialmedicines/fr/>

essentielle, antibiotiques à utiliser sélectivement et antibiotiques de réserve³⁴ – a compté au nombre des moyens employés afin d'en assurer la bonne gestion.

Travaux en cours de l'OMS sur la RAM dans l'environnement, et liens avec la production alimentaire

60. L'OMS continue de promouvoir ses directives de 2006 pour l'utilisation sans risque des eaux usées, des excréta et des eaux ménagères en agriculture et en aquaculture³⁵ et le manuel de planification de la gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement (2015)³⁶ pour la mise en œuvre par étapes de mesures d'évaluation et de gestion des risques tout au long de la chaîne d'assainissement – latrines, confinement-transport, traitement et élimination après utilisation finale. L'OMS possède des centres de formation à la planification de la gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement (PGSSA) dans 4 régions et mène des activités dans 47 pays. Si les directives et la PGSSA ne mentionnent pas la RAM en particulier, elles peuvent malgré tout être utiles pour réduire les risques de transmission de microbes résistants viables par l'intermédiaire des aliments.
61. En 2018, l'OMS a publié des lignes directrices relatives à l'assainissement et à la santé fondées sur un examen systématique et exhaustif des données factuelles et sur la consultation d'experts et d'utilisateurs finaux³⁷. Certaines sections des lignes directrices s'intéressent à la RAM, notamment le chapitre 6 qui porte sur les pathogènes dans les déchets fécaux.
62. En 2014, une note d'information portant sur les liens entre la RAM et l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) a été rédigée³⁸. Une note d'orientation en cours d'élaboration fournira de plus amples renseignements sur ces liens et proposera des options stratégiques pour éclairer les composantes environnementales des plans d'action nationaux de lutte contre la RAM. Cette note sera créée conjointement par la FAO et l'OIE.
63. En 2019, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté une nouvelle résolution sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de santé, qui vise à renforcer la campagne mondiale, les outils et le soutien apporté aux pays dans l'objectif de réduire le nombre inacceptable d'établissements de santé qui ne disposent même pas d'un point d'eau et de services d'assainissement de base³⁹. Cela viendra appuyer les efforts déployés pour la prévention et le contrôle des infections, ainsi que la prévention des infections résistantes dans les milieux hospitaliers. Les travaux sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins prennent en compte les enjeux de la RAM.
64. Parmi les autres projets en cours axés sur l'environnement, citons :
 - a. la surveillance environnementale de *E. coli* producteur de BLSE dans le cadre du projet échelonné sur trois cycles, qui comprend un élément supplémentaire sur l'analyse des résidus d'antimicrobiens ;
 - b. l'établissement d'un cadre définissant les valeurs guides relatives aux effluents d'eaux usées pour la fabrication de produits pharmaceutiques en ce qui concerne les bonnes pratiques de fabrication et les initiatives volontaires de l'industrie ;
 - c. les méthodes d'évaluation de la proportion de maladies liées à la RAM ou d'expositions aux antimicrobiens qui peuvent être attribuées à un accès inadéquat aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Liste des agents pathogènes prioritaires (PPL) établie par l'OMS

65. L'OMS a publié la liste des agents pathogènes prioritaires et l'examen de la filière de recherche-développement des antibiotiques⁴⁰. L'OMS a établi une liste des agents pathogènes prioritaires pour la recherche-développement en accordant la priorité absolue aux entérobactéries résistantes aux carbapénèmes, *Acinetobacter* et *Pseudomonas*. Elle a en outre entrepris en 2018 l'actualisation de l'examen de la filière de recherche-développement, et continuera de surveiller la façon dont cette filière s'adapte chaque année à la liste des agents pathogènes prioritaires. L'Organisation achève l'élaboration des profils de produits cibles qui combleront les lacunes recensées. L'OMS s'est aussi attelée au recensement des produits de diagnostic contre la résistance aux antibiotiques, en a cerné les lacunes et s'emploie à élaborer des profils de produits cibles prioritaires. Elle maintiendra par ailleurs son appui

³⁴ <https://adoptaware.org/>

³⁵ https://www.who.int/water_sanitation_health/sanitation-waste/wastewater/wastewater-guidelines/en/

³⁶ https://www.who.int/water_sanitation_health/publications/ssp-manual/fr/

³⁷ https://www.who.int/water_sanitation_health/publications/antimicrobial-resistance/en/

³⁸ <http://www.washinhcf.org>

³⁹ https://www.who.int/medicines/areas/rational_use/prioritization-of-pathogens/en/

⁴⁰ <https://undocs.org/fr/A/73/869>

au Partenariat mondial sur la recherche-développement en matière d'antibiotiques (GARDP).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ANIMALE (OIE)

66. À l'issue de sa Conférence mondiale sur l'antibiorésistance (Maroc, 2019), l'OIE s'est attelée à aider ses États membres à appliquer les recommandations visant le niveau national. L'Assemblée mondiale des délégués nationaux auprès de l'OIE a approuvé ces recommandations, qui stipulent notamment que l'OIE doit poursuivre son travail de renforcement du rôle central des trois organisations et de mise en œuvre rapide des recommandations formulées par le Groupe de coordination interinstitutionnelle et du Secrétaire général des Nations Unies conformément au plan d'action mondial et à la stratégie de l'OIE en matière de lutte contre l'antibiorésistance. Les délégués ont également approuvé la création d'un Groupe de travail permanent sur la résistance aux antimicrobiens. Ils ont par ailleurs révisé et adopté un certain nombre de normes de l'OIE : inclusion d'un tableau sur les « méthodes phénotypiques existantes de tests de sensibilité et leurs caractéristiques » dans le chapitre 2.1.1 « Méthodes de laboratoire utilisées pour les tests de sensibilité des bactéries aux antimicrobiens » du *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* de l'OIE.
67. En collaboration avec l'OMS et la FAO, l'OIE a préparé le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens pour l'Assemblée générale de l'ONU. Le rapport⁴¹, publié par le bureau du Secrétaire général des Nations Unies le 3 juin 2019, résume les progrès d'exécution du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens dans le monde.
68. L'OIE a conservé son rôle actif de membre du Groupe de coordination interinstitutionnelle des Nations Unies sur la RAM, en plus d'assumer son rôle de secrétaire du groupe. En novembre 2018, le groupe s'est associé à l'Appel à l'action qui s'est tenu au Ghana pour rendre compte de ses progrès et solliciter des commentaires. La dernière réunion du groupe en présence des représentants s'est tenue à Rome (Italie) les 18 et 19 décembre 2018. Le projet de recommandations du Groupe de coordination interinstitutionnelle a quant à lui été rendu public en février 2019. Les pays membres, le secteur privé et la société civile ont pris part à des discussions avec les parties prenantes à Bangkok, Genève, New York, Londres, Rome et Paris. En plus de participer à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi des événements, l'OIE a fourni des données techniques en vue de la création de documents de travail.
69. L'OIE a collaboré activement avec la FAO et l'OMS à l'établissement d'un fonds fiduciaire coopératif qui appuiera la mise en œuvre du Plan de travail Tripartite Plus. À cela s'ajouteront des campagnes de collectes de fonds pour le plan Tripartite organisées en 2019. Le fonds a été officiellement dévoilé lors de la Conférence ministérielle de juin 2019 à Noordwijk. Le communiqué de presse⁴² est accessible en ligne.
70. En avril 2019, l'OIE a lancé son réseau sur la RAM, une plateforme interne consacrée à l'échange d'information sur la résistance aux antimicrobiens et à la bonne connaissance de la situation au sein de l'OIE. Coordonné par le Service Antibiorésistance et produits vétérinaires (AMR-VP), ce réseau compte des participants des services et des unités de l'OIE, ainsi que des employés des représentations régionales.
71. Suite à sa restructuration, le Service AMR-VP a recruté un spécialiste de la résistance aux antimicrobiens dans l'aquaculture dont le poste est financé grâce à la contribution volontaire de l'Agence norvégienne de développement et de coopération à l'OIE.
72. Le service continue d'aider à l'élaboration du septième Plan stratégique de l'OIE qui mettra l'accent sur la qualité des médicaments et l'exploitation de la technologie (base de données de l'OIE sur l'usage des agents antimicrobiens) et dont l'adoption par les membres est prévue pour mai 2020.
73. La troisième phase de collecte de données pour la base de données mondiale de l'OIE sur l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux (base de données mondiale de l'OIE) a vu une augmentation de la participation : 153 pays membres (85 % des 181 pays membres) et deux pays non membres ont rempli les questionnaires, et dix nouveaux pays ont fourni des données pour la première fois. Sur ces 155 pays, 118 (76 %) ont déclaré des quantités d'agents antimicrobiens utilisés chez les animaux. Le troisième rapport de l'OIE présente un calcul de la biomasse animale des 91 pays ayant contribué en 2015 aux trois premières phases de collecte de données. Le rapport⁴³ a été publié sur le site Web de l'OIE en février 2019 parallèlement à un événement médiatique.

⁴¹ <https://www.oie.int/fr/pour-les-medias/communiques-de-presse/detail/article/new-multi-partner-trust-fund-launched-to-combat-antimicrobial-resistance-globally/>

⁴² https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Our_scientific_expertise/docs/pdf/AMR/F_Third_Annual_Report_AMR.pdf

⁴³ <https://oie-antimicrobial.com/fr/accueil/>

74. La quatrième phase de collecte pour la base de données mondiale de l'OIE s'est conclue en mai 2019 avec la participation de 146 pays membres (80 %) et d'un pays non membre. Sur ces 146 pays, 118 (81 %) ont déclaré des quantités d'agents antimicrobiens utilisés chez les animaux. À l'occasion de cette phase, on a constaté une amélioration de la qualité des données et le quatrième rapport sera publié au premier trimestre 2020. La cinquième phase de collecte pour la base de données mondiale de l'OIE commencera en septembre 2019.
75. Le Groupe spécial de l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens s'est réuni du 16 au 18 janvier 2019 au siège de l'OIE à Paris (France). Voici les principaux sujets couverts à cette occasion : 1) la 2^e Conférence mondiale de l'OIE sur l'antibiorésistance (Maroc, 2019) ; 2) la base de données mondiale de l'OIE ; 3) la base de données de l'OIE sur l'usage des agents antimicrobiens, la conception future et la présentation du troisième rapport de l'OIE ; 4) la présentation des résultats préliminaires de la quatrième phase de collecte de données pour la base de données mondiale de l'OIE ; 5) l'étoffement de la liste OIE des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire (ex. répartition par espèce animale, inclusion potentielle des médicaments antiparasitaires).
76. L'adoption de la Résolution n° 14 « Engagement de l'OIE pour combattre au niveau mondial la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche Une seule santé » par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE en mai 2019 a mené à la création d'un groupe de travail sur la RAM (en remplacement du Groupe spécial sur la résistance aux antimicrobiens qui s'est réuni pour la première fois en mars 2000). Ce groupe sera amené à appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation prudente, et à renforcer la capacité de l'Organisation à réagir aux défis mondiaux conformément à son mandat.
77. L'OIE a participé à la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques qui s'est tenue du 12 au 18 novembre 2018. Sur les réseaux sociaux, cette semaine visait à sensibiliser les principales parties prenantes du secteur de la santé et du bien-être des animaux à l'utilisation prudente et responsable des agents antimicrobiens. Cette opération a suscité 2 millions de vues sur les réseaux Facebook, LinkedIn et Twitter. En outre, des courriers électroniques ont été envoyés à 833 destinataires et plus de 2 500 visiteurs ont consulté le site Web de la campagne NOUS COMPTONS SUR VOUS. La stratégie de communication prévoyait également la diffusion de ressources des trois organisations.
78. Les 23 et 24 avril 2019, à l'occasion de sa première réunion sur le changement des comportements, l'OIE a convié des spécialistes du monde entier à participer à différentes activités et à mettre la main à l'élaboration d'un guide. S'appuyant sur les observations des participants, ce guide constituera une ressource de formation des services vétérinaires et des partenaires.
79. Dans le cadre du Programme d'appui pour la législation vétérinaire (VLPS), l'OIE et la FAO ont collaboré à l'élaboration du document d'orientation intitulé *Guidance Document for National Legal Consultants on legislation relevant to AMR and AMU in the food and agriculture sector* (contribution de l'OIE au domaine législatif en ce qui a trait au secteur vétérinaire). Afin de renforcer sa collaboration avec la FAO en la matière, l'OIE organise la première mission pilote d'identification de la législation vétérinaire qui s'attache plus particulièrement à étudier la législation relative à l'UAM et à la RAM. L'équipe de l'OIE recevra l'assistance d'un juriste spécialiste de la RAM issu du Service Droit et Développement de la FAO et le consultant national présentera le rapport de la FAO sur l'antibiorésistance au premier jour de la mission. Dans cette optique, l'OIE élabore actuellement un questionnaire sur la RAM du VLSP avec l'aide des services vétérinaires nationaux.
80. Le questionnaire s'inspire des recommandations du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE et du document *Guidance document for National Consultants* de la FAO. Il vise à : i) obtenir le point de vue des services vétérinaires sur le contexte législatif relatif à l'UAM/la RAM, et à le comparer aux résultats du rapport de la FAO sur l'antibiorésistance rédigé par le consultant national de la FAO, ii) remettre au pays une analyse et une orientation fondées sur des références précises à chaque article du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE traitant de la RAM, avec un hyperlien direct vers les chapitres correspondants de ce code.
81. L'information ainsi recueillie servira de référence aux travaux de recherche et de promotion de la conformité des Services vétérinaires. Il est important de souligner qu'à ce stade, le processus demeure exploratoire et que le questionnaire distinct du VLSP pourrait marquer une étape vers la création et la concrétisation de synergies entre la FAO, l'OIE et les méthodes de l'OMS à l'avenir. Outre l'accent mis sur l'UAM et la RAM, une mission complète de détermination de la législation vétérinaire par le VLSP sera menée en parallèle.